

Objectif : Décrire l'accueil, la formation et de l'accompagnement des stagiaires au sein de la Maison d'Accueil Psychothérapeutique (la MAP).

Recrutement : Un accord passé entre l'université lumière Lyon 2 et l'école des psychologues praticiens stipule que chaque année ces 2 établissements sélectionnent un certain nombre d'étudiants pour lesquels, dans leur parcours universitaire, une expérience de terrain de stage à forte implication est nécessaire pour compléter leur formation et prétendre au diplôme de psychologue. Tous ces stagiaires **prépositionnés** à la MAP sont rencontrés pendant 1h par un ou deux psychologues de la structure, rencontre durant laquelle le stagiaire raconte son expérience clinique et ses attentes vis-à-vis du stage (30 min). Les psychologues de la structure prennent un temps (30 min) pour présenter les missions et les compétences attendues du stage.

Objectif du stage : L'objectif du stage est la **professionnalisation**. Ce processus vise tout d'abord à l'acquisition d'une **bonne distance et de la posture professionnelle nécessaire à l'exercice futur du métier du psychologue consistant à savoir-faire et savoir-être**. Il s'agit alors d'une rapide et bonne adaptation au milieu institutionnel où le stagiaire est mis en situation de responsabilité soignante. Ce stage nécessite une capacité à travailler en équipe dans un contexte interdisciplinaire. Le stage demande une implication personnelle importante et le respect des procédures et les règles de la structure.

Compétences attendues et à acquérir : Il est demandé aux stagiaires un sens de l'observation et de participation importante, une habilité à communiquer, à s'ajuster et à écouter. Il leur est donc demandé une capacité à articuler théorie et pratique dans une analyse juste et fine de ce qu'ils vivent dans leur lien avec le patient. L'enjeu est donc de développer l'intuition clinique des futures psychologues, de favoriser leur curiosité intellectuelle dans une prise d'initiatives adaptées pour être apte à commencer l'exercice de la profession à la fin de l'année universitaire.

Temps de formation accompagné par des professionnels expérimentés. Le stagiaire est **seniorisé** par des psychologues professionnels et formateurs tout au long de son stage:

- le stagiaire assiste en **co-thérapeute aux entretiens psychothérapeutiques** ayant lieux dans la structure (1 et 3 heures par semaine). Entretien (45 min) encadré par des psychologues expérimentés intervenant dans la structure en position d'extériorité puisqu'ils ne font pas partie de l'équipe qui s'occupe des patients au quotidien. Les psychologues prennent 15 min à la fin de chaque entretien pour débriefer et former le futur clinicien qui vise au fur et à mesure du stage à aider le stagiaire à se positionner en co-thérapeute. C'est le stagiaire qui est en charge de l'agenda de ces entretiens et puisqu'il s'agit d'un espace confidentiel, il est le **seul dans l'équipe à savoir ce qui s'y élabore**.
- Le stagiaire participe à un **repas et à la vie quotidienne** un fois par semaine accompagné par un membre de l'équipe (durée 4h). Il est dans une position d'observateur participant et s'étaye sur le positionnement professionnel de l'accompagnateur pouvant être un psychologue ou une infirmière. Le stagiaire apprend ainsi à travailler en équipe interdisciplinaire la notion de la prise en charge groupale par la médiation de la vie quotidienne.
- Le stagiaire participe à la **réunion d'équipe**, lieux de formation et de travail clinique pour réfléchir à la prise en charge des résidents. (2h30 par semaine)

- Le stagiaire participe **aux temps de relais** (3h par semaine). Temps de réflexion théorico clinique sur le travail de psychologue, de prise en charge, de positionnement professionnel.
- Le stagiaire bénéficie d'un temps de **supervision** (2h par semaine), espace d'élaboration de la pratique et de leur vécu de stage où **seuls les stagiaires participent**.
- Le stagiaire peut à sa demande participer **aux entretiens familiaux pour se former au travail avec les familles des patients**.
- Il participe à la réunion des résidents du mercredi. Il s'agit d'un temps qui lui permettra d'élaborer la notion de la **dynamique groupale**.

Temps de formation en autonomie (3h plus une nuit) :

- Le stagiaire expérimente de dormir **une nuit** par semaine (12h) dans la structure. Il bénéficie d'une **astreinte** téléphonique avec un psychologue de la structure qui se déplace si nécessaire. L'objectif est d'apprendre à assurer une présence rassurante et soignante auprès des résidents, de trouver seul la bonne distance thérapeutique et de travailler sur les craintes que suscite le contact de la maladie mentale et sur la nécessité de retrouver une assurance interne. Chaque matin, il y a un échange clinique avec un psychologue expérimenté (1h).
- Un matin ou une après-midi (6h) le stagiaire est dans la maison, seul. Il s'agit alors d'apprendre à assurer une présence soignante auprès du groupe des patients, en s'appuyant sur son *cadre interne*. En cas de difficulté, il peut joindre à n'importe quel moment un soignant de l'association.
- Le stagiaire expérimente la nécessité de l'organisation, puisqu'il gère l'agenda des permanents en leur absence et la prise des rendez-vous d'admission.
- Le stagiaire expérimente le travail de l'information, de la présentation de la structure et de l'orientation, puisque dans son temps de travail il sera en lien avec les soignants qui adressent leur patient à la MAP et organise leur premier rendez-vous en vue d'une prise en charge. Le stagiaire expérimente l'accueil de la première demande.
- Le stagiaire rédige le compte rendu du séjour de chaque patient. Il s'agit d'un document qui sera envoyé à l'équipe soignante du patient. Il s'agit un **écrit professionnel** rédigé pour être adressé aux soignants du patient et consigné dans le dossier du patient. Le compte rendu du séjour fera trace pour le patient de ce qui a pu s'élaborer tout au long du séjour et aidera les soignants à une meilleure prise en charge et future orientation de leur patient. Ce travail d'écriture aidera le stagiaire pour l'acquisition des capacités de **synthèse, d'analyse et de restitution par le biais de l'écrit professionnel**.

Tuteur de stage : Orféas ANEMODOURAS, psychologue.

Durée du stage : 27h hebdo sur 20 semaines, soit un total de 540 heures.

Cadre juridique : Convention universitaire avec gratification.